

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

NORD

ARRETE N° 2024-059

6. Libertés publiques et pouvoirs de police

Commune d'EMERCHICOURT
59580

Arrêté municipal réglementant la circulation pour cause de travaux

Le Maire de la Commune d'Emerchicourt,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route ;

Considérant la demande de la société BARBET, représentée par Monsieur Jean-Christophe PRZYWARA sise, 12 rue Calmette à LIEU-SAINT-AMAND (59111), relative aux travaux d'arrachage de massif et dessouchage des souches qui auront lieu rue du 8 Mai 1945, à partir du 22 octobre 2024 et ce pour une durée de 9 jours ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

Vu l'intérêt général ;

ARRETE

Article 1^{er} –

Pour la bonne réalisation des travaux précités, la circulation des véhicules sera alternée, à partir du 22 octobre 2024 et ce pour une durée de 9 jours, rue du 8 mai 1945.

Article 2 –

Pendant la période des travaux, la circulation sera alternée et régulée par la pose de feux tricolores.

Article 3 –

La vitesse de tous les véhicules circulant rue du 8 Mai 1945, sera limitée à 30 km/h, pendant toute la durée des travaux.

Article 4 –

Pendant cette même période de travaux, le dépassement et le stationnement de tous les véhicules seront interdits, sur la voie précitée.

Article 5 –

Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés par la société BARBET, pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 6 –

Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

Article 7 –

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur de la société BARBET de Lieu-Saint-Amand
- Monsieur le Responsable de l'arrondissement routier de Valenciennes.
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bouchain.
- Monsieur le Responsable du Service d'Incendie et de Secours du Nord.

Fait à Emerchicourt, le 03 octobre 2024

Le Maire,

Régis ROUSSEL.